



ATTESTATION DE SURFACE DE PLANCHER

LOTISSEMENT « Le Nationale »

VEIGNÉ (37)

(Justification des droits à construire)

Art.421-3.5 du code de l'urbanisme

Je soussignée Madame DIONISIO Ana cogérante de LOTIR 37 -FONCIER AMENAGEMENT atteste que :

La surface de plancher maximale autorisée sur le lot N° 3 du lotissement dénommé ci-dessus est la suivante :

➤ Superficie du terrain : 472 m²

Surface de plancher	350 m ²
---------------------	--------------------

CERTIFICAT D'ACHEVEMENT

LOTISSEMENT « Le Nationale »

VEIGNÉ (37)

(Justification des droits à construire)

Art.421-3.5 du code de l'urbanisme

Je soussignée Madame DIONISIO Ana cogérante de LOTIR 37 -FONCIER AMENAGEMENT atteste que :

Atteste

Que les équipements desservant le lot 3 « Le Nationale » à VEIGNÉ » (37) sont achevés

Les Ponts de Cé,
Le 6 novembre 2020

Le Maître d'Ouvrage
Foncier Aménagement
SARL LOTIR 37
51A, chemin de la Brosse - 49130 LES PONTS-DE-CÉ
Tél. 02 41 44 91 47 - Fax 02 41 68 57 01
Siret : 802 893 263 00011